



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10^e séance du mardi 13 décembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Manon ZECCA et crts « Précarité extrême de l'habitat et aide de la Municipalité » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

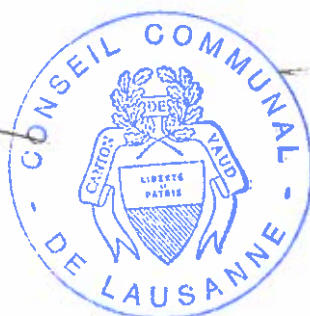
et adopte

la résolution n° 1 de l'interpellatrice, disant :

« Le conseil communal souhaite que la Municipalité fasse tout ce qui est possible pour aider au déménagement dans un nouveau lieu, plus adapté pour l'hiver, du collectif Jean Dutoit, notamment en sensibilisant et en soutenant le collectif Jean Dutoit auprès des autorités communales environnantes et des autorités cantonales vaudoises dans le but que le sort des membres du collectif puisse être amélioré rapidement par le déménagement dans un nouveau lieu»

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi treize décembre deux mille vingt-deux.

La présidente :



Le secrétaire :